



ON S'ABONNE : chez A. LAYTOU... PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL... AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PRIX DES INSERTIONS ANNONCES, 25 centimes la ligne... RÉCLAMES, 50 centimes la ligne... L'ABONNEMENT se paie d'avance.

L'acceptation du 1er numéro qui sert d'abonnement fini est considérée comme un renouvellement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 : Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 21 Septembre 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 19 septembre, Du 20, Du 21.

BULLETIN.

Des paroles de paix ont été prononcées par deux hommes d'Etat éminents et nous arrivent simultanément. M. Rouher, au sein du banquet que lui a offert, dimanche dernier, la chambre de commerce de Nantes, a dit : « L'Empereur ne se laissera pas détourner des gloires fécondes de la paix. »

le nom de Congrégation centrale, sera chargée d'élaborer et de déterminer les matières qui devront être soumises aux délibérations du concile. A quels sinistres pronostics ne s'est-on pas naguère encore abandonné au sujet des difficultés orientales ? Et bien ! des avis de Constantinople nous entretiennent de négociations actives entre la Porte et la Russie ; et, comme le cabinet ottoman témoigne de dispositions sérieusement conciliantes, on a plus que jamais lieu de compter sur une entente.

Des journaux de Marseille avaient raconté qu'un navire turc avait arboré le pavillon français pour attirer sur le bord de la mer, des femmes, des vieillards et des enfants Crétois qu'il aurait ensuite écrasés sous des volées de mitraille !... Une dépêche de Constantinople oppose au récit des feuilles marseillaises un démenti officiel.

A peine Sainave a-t-il été appelé à succéder au président Geffrard qu'une révolte éclate contre lui. Plusieurs villes d'Haïti sont en pleine rébellion et le nouveau chef du pouvoir exécutif a dû chercher son salut dans la fuite.

Si l'on en croit les derniers avis du Mexique, Porfirio Diaz accentue de plus en plus le rôle de modérateur qu'il s'est attribué : il menace d'intervenir au besoin par les armes si un grand nombre de condamnés à mort n'obtiennent une commutation de peine. Ajoutons, pour caractériser l'état de choses mexicain, que Carlos Miramon, qui est à la tête de 3 000 hommes, a fait fusiller, 90 libéraux pour venger la mort de son frère, tombé le 19 juin sous les balles des juaristes, à côté de Maximilien.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas). Francfort, 18 septembre, 4 h. 1/2. Le roi de Prusse vient d'arriver. Les autorités ne lui ont pas fait de réception officielle.

Le grand-duc de Bosse est arrivé pour présenter ses hommages à S. M. Il a été reçu par le commandant de la ville et par le président de la police. Le grand-duc a adressé au roi l'invitation d'aller à Darkestadt.

Garibaldi est arrivé hier soir. Le ministre de la marine a nommé une commission d'officiers de marine chargée d'établir une réforme générale de la marine. Constantinople, 17 septembre.

(Officiel). — Le récit des journaux de Marseille, où il est dit qu'un bâtiment turc aurait arboré le pavillon français pour attirer sur les bords de la mer des femmes, des vieillards et des enfants crétois qu'il aurait ensuite mitraillés, est complètement faux, et a la même origine que la nouvelle, répandue partout, il y a quelque temps, de prétendus massacres commis par les troupes ottomanes dans plusieurs villages chrétiens de l'île de Crète.

Louis Kossuth donne un démenti catégorique à la nouvelle, publiée par la Presse de Vienne, d'une entrevue qui aurait eu lieu à Dieppe entre lui et l'ambassadeur russe, comte de Stackelberg. Kossuth déclare que cette assertion est une calomnie. Il n'a pas quitté Turin depuis près de trois mois, il n'est jamais allé à Dieppe, il n'a jamais vu M. de Stackelberg ni parlé à aucun agent russe.

Il n'a jamais eu le moindre rapport avec la Russie et il n'en aura jamais avec le bourreau de sa patrie et de la Pologne, avec l'ennemie éternelle de la liberté. Kossuth ajoute qu'il n'y aura jamais rien de commun entre la Russie et lui.

Relativement à Virgil-Szilagyi, Louis Kossuth déclare que Szilagyi s'est réfugié à Berlin pour se soustraire aux persécutions autrichiennes, mais qu'il n'a reçu aucune mission de lui.

Une foule d'Irlandais armés ont délivré de force, cet après-midi, deux prisonniers féniens, le colonel Kelly et le capitaine Denly, qu'on conduisait en prison dans une voiture. Les Irlandais ont tiré sur le cocher et les policemen. Le cocher a été atteint, ainsi que deux policemen, dont un mortellement.

La ville est très agitée. On a opéré 23 arrestations. Parmi les individus arrêtés se trouvaient le meurtrier du policeman et des personnages importants du féniisme.

CIRCULAIRE DE M. DE BISMARCK.

La Gazette du soir d'Augsbourg publie la circulaire suivante de M. de Bismarck adressée aux agents prussiens à l'étranger :

« Je vous ai déjà fait connaître les communications qui nous sont parvenues de la part de l'Autriche aussi bien que de la part de la France, au sujet de la signification et du caractère de l'entrevue de Salzbourg, et que nous ne pouvions recevoir qu'avec satisfaction. Il était à prévoir qu'il serait difficile de convaincre

l'opinion publique qu'un fait tel que l'entrevue des deux puissances monarchiques, en présence de la situation actuelle de l'Europe, n'eût pas une signification plus profonde et une portée plus grande ; les nouvelles publiées tout d'abord avec ostentation et avec une apparence d'authenticité sur les résolutions politiques qui auraient été prises à Salzbourg, ne furent point de nature à lever les doutes au sujet du but de cette entrevue.

« Nous avons donc appris, avec une satisfaction d'autant plus grande, par les déclarations autrichiennes et françaises que la visite de l'Empereur Napoléon a eu sa source dans un sentiment que nous respectons et qui a nos sympathies, et que ce caractère a été conservé à l'entrevue des deux Souverains.

« D'après ces informations, les affaires intérieures de l'Allemagne n'ont pas, comme l'ont fait supposer les premières nouvelles, formé l'objet des entretiens de Salzbourg. Cela est d'autant plus heureux, que l'accueil fait à ces nouvelles et à ces suppositions partout en Allemagne, a prouvé de nouveau combien le sentiment national allemand s'oppose à l'idée de placer le développement des affaires de la nation allemande sous la tutelle d'une ingérence étrangère, ou de le voir dirigé par d'autres considérations que celles commandées par les intérêts nationaux de l'Allemagne.

« Nous avons pris pour tâche, dès le commencement, de diriger le courant national de l'Allemagne de telle manière qu'il n'agirait point d'une manière destructive, mais d'une manière productive.

« Nous nous sommes abstenus de tout ce qui pourrait précipiter le mouvement national ; nous avons cherché à calmer et non à agiter. Nous pouvons donc espérer que ces efforts réussiront si les puissances étrangères évitent de leur côté, avec une égale sollicitude, tout ce qui pourrait provoquer des inquiétudes de la part du peuple allemand. Tout projet d'ingérence étrangère provoquerait une juste excitation du sentiment de la dignité et de l'indépendance nationale. »

C'est donc avec une vive satisfaction que nous accueillons le désaveu formel de toute pensée d'immixtion dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Nous nous en félicitons surtout dans l'intérêt du développement paisibles de nos propres affaires. Les gouvernements de l'Allemagne méridionale, eux-mêmes, nous rendront cette justice que nous nous sommes abstenus de toute tentative de pression morale sur leurs résolutions et que nous avons renoncé aux moyens que nous offrait le Zollverein pour atteindre ce but. Nous continuerons à rester fidèle à cette attitude ? A l'avenir aussi, la confédération du Nord s'empressera d'aller au devant de tout besoin des gouvernements méridionaux, relativement à l'extension et à la consolidation des rapports entre le sud et le nord de l'Allemagne. Mais nous laisserons à nos alliés de l'Allemagne du sud toute liberté de résolution quant à la mesure dans laquelle devra s'effectuer ce rapprochement mutuel.

Nous croyons pouvoir maintenir ce point de

funèbres. Au loin, sur la lisière de la forêt, une ombre regardait, aux dernières lueurs du jour, passer la lugubre procession. C'était la mendiante.

Bientôt elle disparut dans la profondeur des bois. Nous arrivâmes au domaine de la Neuville, et mille sanglots se mêlèrent aux nôtres.

Nous avons un ami de moins, Messires ; que Dieu le reçoive dans son sein ! A peine ces paroles achevées, le cor fit entendre de nouveau sa voix éclatante.

Un des compagnons attendus apparut au seuil de la porte gothique. C'était Urbain d'Issancourt.

II. — Messires, je vous apporte le deuil, dit le jeune seigneur en se voilant le front de la main.

— Est-ce encore une mort que nous avons à déplorer ? dit Raoul dans un morne abattement.

— Renaud de Grenelles n'est plus qu'un froid cadavre ! reprit Urbain avec une profonde affliction. Les morts vont vite, Messires. Au trépas d'Adalbert de la Neuville, triste catastrophe que j'ai apprise en passant le pont-levis de Thillay, Dieu a voulu joindre celui de Renaud de Grenelles — Que sa volonté soit faite !

Urbain d'Issancourt se signa. Tous les assistants l'imitèrent. Raoul, après l'accomplissement de cet acte chrétien se tourna vers le jeune cavalier resté à deux pas de l'entrée.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 21 septembre 1867.

LE BAISER DES FIANÇAILLES.

Par M. Adolphe Favre.

Correspondance littéraire Favre. — Reprod. interdite.

Six jeunes gens, au quinzième siècle, étaient réunis dans la salle basse du château de Thillay, au fond des Ardennes, sur les bords de la Semoy, rivière au cours sinueux et romantique, dont les eaux vont grossir, quelques lieues plus loin, celles de la Meuse. Une table de banquet était dressée au milieu de la vaste pièce ; des armes de chasse descendaient appendues à la sombre muraille : arcs et arbalètes, épieux et massues, longs couteaux à manches damasquinés, carquois à traits et flèches, se disputaient chaque place des parois.

Des sièges de chêne, au nombre de dix entouraient la table. Six chevaliers seuls étaient là, avons-nous dit, dans cette salle pleine de valetaille.

Quatre convives manquaient. On attendait. Cependant la présence des absents était impatientement désirée : tous ces jeunes gens étaient des chasseurs, et Raoul, le châtelain de Thillay, leur aîné, les rassemblait pour fêter la St-Hubert. On était au 3 novembre de l'année 1460.

Le ciel était resplendissant ; le soleil, comme une reminiscence des joyeux sourires de l'été, dorait la campagne, et l'âme semblait avoir des ailes pour se livrer avec effusion au dernier épanchement de la nature. Tout présageait une belle et heureuse journée.

Il était midi. Tout-à-coup un bruit de cor retentit dans l'imense demeure, et un varlet en ouvrant la porte gothique de la salle du banquet annonça un nouvel hôte.

C'était Oscar d'Auvillers. — Messires, dit le jeune seigneur dont le regard était triste et la voix pleine de larmes, un de nous manquera à cette fraternelle réunion : Adalbert de la Neuville n'est plus ! Dieu l'a rappelé à lui !

— Adalbert de la Neuville n'est plus ! répéta doucement Raoul. Quel événement a pu l'enlever à notre amitié ?

Oscar reprit : Nous chevauchions hier, à la deuxième heure du soir, sur un chemin de traverse pour nous rendre au tournoi de Sevigny, Adalbert me précédait et laissait

flotter son regard vers la forêt ; sa pensée errait à l'aventure ; alors, comme une apparition subite, surgit au-devant de lui une femme misérablement vêtue, aux traits amaigris, au front creusé par l'âge, et sous l'œil droit de laquelle se profilait une large cicatrice. Cette femme, dont la physionomie étrange et malheureuse ne sortira pas de ma mémoire, tendit la main, et pleura de defam, sans doute. La misère est éloquent. Adalbert lui jeta la pièce d'or de son escarcelle.

— Seigneur cavalier, dit la pauvre femme en recevant la pieuse aumône et en suppliant, ne continuez pas votre route, retournez à votre castel : la mort vous attend au tournoi de Sevigny.

— Merci bonne femme, je ne crois pas aux augures. Dieu seul sait quand je mourrai, dit Adalbert avec un amical sourire.

— Tournez bride ; seigneur cavalier, insista la mendiante, ne courez pas à votre tombeau, que je puisse encore bénir votre main !

— Que la paix soit avec vous, pauvre mère, nous nous reverrons, moi pour vous donner, vous pour recevoir.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura la mendiante en joignant les mains au ciel et en nous regardant tristement nous éloigner, vous seul connaissez les mystères de vos décrets ! Quelques heures plus tard, nous reprîmes le chemin de traverse en grand cortège, mais Adalbert de la Neuville, dans un assaut du tournoi, était mort tué d'un coup de lance qui lui avait perforé la poitrine, au défaut du gorgerin, en se brisant contre l'armure de fer. Tous avaient voulu suivre ses restes

ne avec d'autant plus de tranquillité que nous voyons dans les rapports créés par les traités actuels entre le nord et le sud de l'Allemagne, rapports qui trouvent leur expression dans les alliances conclues et dans le rétablissement complet du Zollverein, une base assurée de fait et de droit pour le développement autonome des intérêts nationaux des peuples allemands. Je vous prie de vous prononcer dans ce sens vis-à-vis du gouvernement de....., et je vous autorise à donner lecture de cette dépêche.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« Une expédition militaire, à la tête de laquelle se trouvent Réchid-Pacha, gouverneur général du Vilayet de Syrie, et le général en chef de l'armée d'Arabistan, Dervish Pacha, vient d'être dirigée à l'est du Jourdain et de la mer Morte, dans le but d'assurer la sécurité du pays et de mettre désormais les caravanes et les voyageurs qui parcourent ces régions dans un but scientifique à l'abri des rançons qui leur sont imposées par les Bédouins. Le château de Salt, ancienne citadelle grecoromaine, situé près de Rabbat-Antmon, a déjà été occupé, et on se propose d'en relever les ruines pour y laisser en permanence une garnison de troupes régulières. La population Druse montre d'ailleurs sur le passage de l'expédition les intentions les plus rassurantes, les Pachas n'ont rencontré aucune opposition et la perception des impôts s'effectue sans difficultés. »

FRANCE.

Sous ce titre « Les déclarations de M. Rouher » et sous la signature de M. Rigaud, on a lu dans la *France* :

« Devant la foule réunie sur la place de Nantes, M. Rouher a proclamé en ces termes la ferme volonté de l'Empereur de ne pas s'arrêter dans sa marche libérale :

« Les mauvaises traditions du passé, les sédiments insurrectionnels qu'elles ont jetés sur le sol, sont des difficultés de la route; mais ces difficultés ne sauraient arrêter la marche de celui qui nous conduit et nous guide. Pour lui, dès le jour où la nation unanime lui a confié le devoir souverain, l'ordre a été le moyen, la liberté le but. L'œuvre glorieuse qu'il a voulu fonder, la base sur laquelle il a voulu asseoir la dynastie a été l'Empire démocratique et libéral. »

Le soir, au banquet offert par la chambre de commerce de Nantes, M. Rouher a caractérisé en ces termes les tendances pacifiques de la situation :

« Pour l'exécution des grands travaux comme pour l'activité des transactions, la première condition est la paix. »

Or, tous les efforts du gouvernement, toute la politique de l'Empereur ont pour but son maintien et sa longue durée. Croyez-moi, et je suis heureux de le dire dans cette réunion des représentants du haut commerce et de la grande industrie, l'Empereur ne se laissera pas détourner des gloires fécondes de la paix. Les grandes guerres ne sont aujourd'hui possibles que lorsque l'honneur la dignité, les intérêts fondamentaux sont compromis. Or, Dieu merci, pour

« Quel coup funeste, dit-il en retenant ses larmes, nous a ravi notre excellent ami ? »

Il y a trois ans, reprit Urbain, nous poursuivions un sanglier dans la forêt, quand au carrefour de la Meute, une vieille femme, courbée sous le faix d'un pesant fagot, vint à faiblir sous le poids et tomba à deux longueurs de la cavale de Renaud. Le hardi cavalier, dans un mouvement rapide de retraite, arrêta sur place sa monture, met pied à terre et relève la malheureuse à qui, mu de compassion, il presse la main en y laissant une généreuse offrande. La pauvre femme, vivement touchée, et voyant son libérateur remonter en selle, s'écrie avec une sainte instance :

« Noble cavalier, ne chassez plus; écoutez la voix d'une misérable créature qui voudrait pouvoir donner tout son sang pour vous. Oh ! ne chassez plus de grâce ! vous perdrez la vie avec le troisième sanglier que vous abattrez. »

Je crois encore voir la pauvre femme dans son attitude suppliante, le front large et découvert, l'œil plein de prière; sa physionomie était belle, quoique étrange sous la large cicatrice qui couvrait sa joue droite. C'est un tableau qui me sera toujours présent à l'imagination. Pauvre femme !

Puisque je dois mourir avec le troisième sanglier que je tuerais, mourir Renaud avec une affable plaisanterie, j'ai donc encore pleinement deux sangliers à vivre. Soyez sans inquiétude, bonne femme. Au revoir et merci.

De Grenelles piqua sa cavale et nous poursuivîmes notre chasse.

Au détour de la route, j'aperçus encore la mendicante qui, assise sur son fagot et nous regardant

la France ces biens précieux, placés sous la protection de son patriotisme, sont à l'abri de toute atteinte. »

Devant ces déclarations dont il est inutile de faire ressortir l'importance, que pourront dire ces journaux qui s'étudient chaque jour à persuader au public que des réactions anti-libérales s'agitent dans les régions officielles et que le désaccord règne entre le chef de l'Etat et ses conseillers les plus éminents ?

Que pourront dire ceux qui affectent de croire à des projets mystérieux, menaçants pour la paix du monde ?

Avouer qu'ils se sont trompés ? Nous ne l'espérons pas, ils se tairont peut-être, mais l'immense majorité du pays reconnaîtra ses plus intimes aspirations dans ce programme, qui se résume en ces mots : La paix honorable au dehors, la liberté progressive à l'intérieur. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

M. Dano, consul de France à Mexico, avec le personnel de la Légion, est arrivé à Brest, sur le paquebot la *Ville de Paris*. On assure qu'en débarquant, M. Dano a reçu du préfet maritime, au nom de l'Empereur, l'invitation de se rendre à Biarritz.

M. le marquis de Moustier, ministre des affaires étrangères, est arrivé ce matin à Paris et a repris immédiatement la direction de son département ministériel, dont l'interim avait été confié à M. le marquis de La Valette.

Les ministres présents à Paris, se sont réunis aujourd'hui à une heure, au ministère d'Etat.

Le Pape devait tenir un consistoire à Rome, hier, 20 septembre.

D'après une dépêche de Turin, l'ex-dictateur Kossuth, se serait rencontré à Dieppe, le 1er septembre, avec l'ambassadeur de Russie, comte de Stackelberg, et aurait reçu de ce dernier une somme de 50,000 francs. Kossuth dément ce fait.

Le roi de Prusse est arrivé le 18 septembre, à Francfort; il ne lui a pas été fait de réception officielle.

D'après un journal de Florence, d'importantes modifications seraient introduites dans la situation de la légion d'Antibes. Ainsi, le temps de service accompli dans la légion ne sera plus compté aux soldats comme étant fait dans les rangs de l'armée française. Les cas d'insubordination ressortiront de la pénalité romaine, et les déserteurs cesseront d'être incorporés dans nos compagnies de discipline françaises.

Paris est déjà en plein équinoxe. La température est froide comme aux approches de l'hiver. Les bourrasques sont intenses sur le littoral de l'Océan. Si cela continue, les vendangeurs auront l'onglée.

Le fait suivant est à signaler en faveur des associations coopératives de consommation, qu'il faut se garder de confondre avec les sociétés soi-disant productrices. On a ouvert ces jours derniers à Vérone (Italie), un magasin d'épicerie et de comestibles basé sur le système coopératif, c'est-à-dire que tous les acheteurs sont actionnaires et qu'ils ne payent la denrée que le prix qu'elle coûte. La vogue

disparaît, semblait mettre toute sa vie à tendre ses mains vers nous dans une dernière supplication.

Un instant après, nous avions rejoint notre sanglier, que Renaud renversait sans mouvement d'un seul coup de son épée.

En repassant au carrefour de la Meute, il ne restait plus trace de notre apparition. La forêt était déserte.

Un mois se passa. Un nouveau sanglier fut abattu.

Depuis, nous avions oublié la mendicante du carrefour, et ce matin, au lever du soleil, nous nous rendimes en chasse dans la forêt. Renaud chevauchait à quelque distance en avant. Il arrivait au précipice des Carrières. Un sanglier débusqué à deux pas, il lui envoya une flèche en plein corps : l'animal furieux, se jette dans les jarrets de la cavale qui bondit sans répondre à la main de fer impuissante à la maîtriser, et bête fauve, monture et cavalier roulent dans l'abîme.

A l'affreux spectacle qui s'offrit à moi lorsque je laissa tomber un regard au fond du gouffre, je reculai d'horreur ! J'entrevis alors, comme à travers un nuage, et suspendue à la crête d'un rocher, la mendicante du carrefour de la Meute. Je fermai les yeux; quand je les rouvris, l'apparition avait fui.

A présent, Renaud a été rendu au manoir de Gernelles pour n'en plus jamais sortir. Pleurons, Messires, notre perte est grande !

Raoul se découvrit lentement. Bientôt toute l'assemblée fut tête nue.

Oui, notre perte est grande, Messires, murmura le jeune seigneur de Thilly, deux compagnons de notre vie nous ont quittés pour toujours. Notre amitié

de l'établissement est telle qu'on s'occupe de lui joindre une succursale.

Le bruit se répand que la Cour rentrera de Biarritz, la semaine prochaine. On mande également de la résidence que M. Filon, est installé comme répétiteur auprès du jeune Prince, dont l'éducation est confiée au général Frossard.

On lit dans l'*Opinion Nationale* :

« Des bruits fâcheux nous arrivent de Florence, depuis quelques jours. Le parti d'action tenterait, dit-on, une invasion des Etats-Romains. Garibaldi serait personnellement engagé dans cette entreprise. »

La préoccupation du jour est encore la négociation ayant pour but d'obtenir de la Banque de France, au profit du Crédit mobilier et des entreprises qu'il patronne, une avance de 75 millions. Le conseil de la Banque a tenu ce matin, une troisième séance pour l'examen des titres de garantie. L'affaire paraît devoir aboutir. On peut donc mettre fortement en doute la nouvelle de la retraite de MM. Emile et Isaac Péreire, dont parle un journal du soir.

Le *Courrier de Luxembourg* annonce, que la démolition des ouvrages fortifiés de cette place est commencée.

Il y a aujourd'hui, au palais du Champ-de-Mars, un banquet des instituteurs primaires des départements.

On écrit de Florence, 15 septembre :

« Garibaldi vient de traverser notre capitale, se rendant sur la frontière romaine. Il veut, dit-on, se relever par un coup d'éclat de la chute qu'il a faite au Congrès de la paix. Personne ici ne met en doute l'imminence d'une attaque sur Rome. Garibaldi a des armes, des munitions et de l'argent. Vingt mille fusils sont déjà passés sur le territoire romain et déposés en lieu sûr. »

On mande de Londres que Garibaldi, invité par la ligue anglaise de la réforme, au banquet qu'elle prépare à Londres pour le 30 de ce mois, a refusé, en donnant pour motif « qu'il ne sait pas s'il n'y aura pas des affaires qui nécessiteront sa présence en Italie. »

D'autre part, un journal de Londres, l'*Express*, du 18 septembre, publie la nouvelle suivante, qui s'accorde peu avec le bruit d'un « coup de main immédiat » de Garibaldi sur Rome :

« Le général Garibaldi est maintenant l'hôte de M. Thomas, B. Potter, membre du parlement, à Pitnacree, comté de Perth. »

Ce soir, à l'Odéon, première représentation des *Beaux messieurs de Bois Doré*, drame en 5 actes, de G. Sand et de Paul Meurice. Les principaux rôles sont confiés à Lafont, à Deshayes et à Mlle Essler.

On mande de Vienne que l'ex-reine de Hanovre vient de se convertir au catholicisme.

M. le comte de Chambord, a envoyé un secours de 500 fr. à la commune de Verdun-sur-Garonne, éprouvée par une inondation.

Il est question de joindre une annexe importante à notre établissement pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie.

La réception de M. Jules Favre à l'Académie française, aura lieu dans les premiers jours de novembre. L'illustre orateur, qui est en villégiature en Allemagne, prépare son discours.

les accompagnait partout, que nos prières les suivent au ciel ! A genoux, Messires ! Prions !

Et rien n'était plus solennel que ces huit chevaliers, le front courbé sur leurs sièges de bois et élevant leur âme à Dieu !

Après avoir confondu tout l'encens de leurs cœurs dans un saint recueillement, les huit chevaliers se signèrent, et un à un, reprirent, debout, leur place devant la table du banquet.

Raoul, grave, rompit le silence. Il dit :

« Allons, Messires, la part de Dieu est faite. Ceux qu'il appelle à lui sont les élus. Heureux nos frères morts, ils goûtent la céleste joie ! A table, Messires ! que nos tostes comme des *alleuia* sacrés allaient résonner aux cœurs des convives du Seigneur ! »

Puis prenant une coupe et s'asseyant, il ajouta :

« A la gloire éternelle de ceux qui nous attendent près de Dieu notre père ! »

Tous prièrent une coupe et s'assirent en répétant le toste saint.

Raoul remit sa toque.

Couvrez-vous, Messires, dit-il. Varlets, servez. En un instant les pièces de venaison abondèrent sur la table; des serviteurs exercés les eurent bientôt dépecées. Des échansons se multiplièrent aux côtés des hôtes avec leurs amphores de vermeil. On se rendait raison.

Tout-à-coup cependant, au milieu de l'animation qui croissait, le cor jeta pour la troisième fois son signal retentissant.

Chaque front se voila involontairement.

La porte s'ouvrit. Un varlet se présenta.

(La suite du prochain numéro.)

Le pain se vend à Paris, 1 fr. 5 c. les deux kilogrammes.

La *Gazette de Florence* annonce que le gouvernement italien vient d'expédier de nouveaux renforts de troupes de diverses parties du royaume vers le cordon militaire établi le long de la frontière pontificale.

Pour extrait : A. LAYTON.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché a été aujourd'hui assez agité sous l'influence des préoccupations excitées par la circulaire Bismark et par les tendances unitaires du Reichstag. Toutes les valeurs ont baissé. Les mêmes impressions ont été ressenties à Berlin et à Francfort, dont les cotes sont venues en même temps avec une baisse sensible. Les consolidés anglais se maintiennent à 94 3/4 à 78. La rente ouverte à 69 fr. a fait au plus haut 69.10 et reste à son cours le plus bas 68.95. L'Italien qui avait repris de 48.55 à 48.75 est retombé en clôture à 48.52 1/2. Les valeurs du Mobilier sont toujours très offertes. Le Mobilier français reste à 232.50 après 225.50 et 241.25, l'Espagnol finit à 162.50, le Transatlantique 305 et l'Immobilier à 95. Parmi les chemins, le Lyon reste à 891.25, l'Orléans 888.75, le Nord à 1156 et le Midi à 531.25. Les Autrichiens ont repris à 481.25 et les Lombards à 381.25. Cours moyen du comptant : 3 % 69.05, 4 1/2 % 98.12 1/2. Banque de France 3340. — Crédit foncier 4310.

Pour extrait : A. Layton.

LA PERSE

Si le tableau qu'on va lire et que nous empruntons à un recueil anglais est exact, il ne faut plus dire avec Montesquieu : Comment peut-on être Persan ? Il faut dire : Je voudrais bien être Persan ?

« La cour la plus brillante de l'Asie est incontestablement celle du Shah de Perse. Le gouvernement de ce pays est bien établi, puissant et respecté. Rien n'est plus frappant, après avoir traversé les contrées sauvages qui séparent la Turquie de la Perse, que de remarquer dès le premier village persan que l'on rencontre, quels heureux résultats peut avoir un bon gouvernement même asiatique. »

Dans tout le royaume, l'autorité du souverain est respectée, et les pouvoirs locaux obéis. Quoique la cour y soit plus magnifique que dans aucun Etat de l'Orient, les habitudes du roi et de sa famille sont loin d'être somptueuses. Le Shah est vêtu comme l'étaient ses ancêtres il y a des siècles. L'appartement de ses femmes est tenu sur un tout autre pied que le harem du Sultan. Elles sont vêtues de la manière la plus simple, et l'on prend même qu'à part la favoite, elles n'ont pas toujours le superflu à côté du nécessaire.

En Perse, il n'y a point de dette publique, et quoique tous les persans soient avides d'argent, le roi est très rarement réduit à des moyens humiliants pour s'en procurer. Tel est le prince qui se propose d'aller visiter l'Empereur de Russie à sa résidence d'été, en crimée. »

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Vinicole

Nous extrayons du *Moniteur Vinicole* la correspondance suivante des départements :

BANYULS-SUR-MER (Pyrenées-Orientales), 11 septembre. — Nous sommes en présence des vendanges, et dans huit jours d'ici, elles seront en pleine activité; nous comptons sur le rendement d'une bonne récolte ordinaire.

Si le beau temps qui règne aujourd'hui continue jusqu'à entier achèvement, nous pouvons compter que son produit sera d'une supérieure qualité sous tous les rapports. Nous espérons en obtenir un bon prix, si ce n'était la rude concurrence que nous a établie le gouvernement en acceptant les vins d'Espagne fortement avinés avec le minime droit de 25 centimes par hectolitre.

Enfin Banyuls, qui est, avec justice, réputée pour avoir les vins supérieurs de tous les pays du midi de l'Europe, pourra, avec grande difficulté, faire écouler ses produits tant qu'il se trouvera dans les marchés en face des vins d'Espagne, que le gouvernement a favorisés par la presque franchise de droit.

CETTE, 11 septembre. — Nos vendanges se poursuivent par un temps magnifique; tous les vignobles de l'Hérault sont occupés. Si le ciel nous protège comme jusqu'à ce jour, nous ferons d'excellents vins.

GEVREY-CHAMBERTIN, 12 septembre. — Il est certain maintenant que nous ferons du vin d'une certaine qualité, surtout si cette chaleur continue. Quant à la quantité, on l'évalue, pour le canton, à une demi-récolte.

On commencera la vendange dans les derniers jours de ce mois.

Depuis quelques temps, il se fait considérablement d'affaires en vins nouveaux, de 15 fr. à 35 fr. les 228 litres nus.

Les vins vieux ne sont pas demandés.

ISSOIRE (Puy-de-Dôme), 12 septembre. — Le beau temps et la chaleur que je vous avais signalés dans ma dernière correspondance se continuent au grand avantage de nos vignes. Cependant quelques orages, mêlés de grêle, viennent de temps à autre achever,

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES
26	Jendi.	s. Cyprien et J.	
27	Vendr.	ss Cosme et R.	Cazals.
28	Samed.	s. Wenceslas.	

P. Q. .... le 5, à 1 h. 41 m. du soir.  
 P. L. .... le 14, à 0 h. 43 m. du matin.  
 D. Q. .... le 21, à 3 h. 18 m. du matin.  
 N. L. .... le 27, à 11 h. 51 m. du soir.

MERCURIALES.

Moyennes du mois d'août.

Froment, l'hectolitre	26 <sup>1</sup> / <sub>35</sub>
Mais, id.	13 15
Légumes secs, id.	19 »
Pommes de terre, id.	6 »
Avoine, id.	11 »
Vin, la pièce de 220 litres, sans bois	55 »
Foin naturel, 100 kil.	7 »
id. artificiel, id.	6 »
Volaille, le kilogramme	1 25
Viande de bœuf, les 100 kil. poids vif	70 »
Viande de veau, id.	75 »
id. de mouton, id.	70 »
id. de porc, id.	110 »
Bois, le stère	11 »
Charbon de bois, les 100 kilog.	11 »

En vertu d'une décision ministérielle, tous les soldats de l'infanterie de marine libérables en 1866 viennent d'être renvoyés dans leurs foyers.

M. Bigaud, lieutenant au 30<sup>e</sup> de ligne, est nommé officier d'ordonnance de M. le général Plombin, commandant les subdivisions de Tarn-et-Garonne et du Lot.

La nommée Mazet (Marie-Jeanne), dite Julie, internée dans l'asile de Leyme, pour cause d'aliénation mentale, avait été mise provisoirement en liberté, pour rentrer dans sa famille, au village de Crayssac, commune de St-Laurent-les-Tours.

On présume qu'elle s'est dirigée vers Paris, où, avant sa sequestration, elle était employée dans une maison d'éducation, dirigée par M. Lambert, à St-Menlé. En cas de renseignements sur son compte, on est prié de les transmettre à M. le Maire de St-Laurent-les-Tours.

Pèlerinage de Notre-Dame de Cahors (Faubourg St Georges).

Ce pèlerinage est définitivement établi. C'est une œuvre de Dieu ; il la bénie cette année encore plus que les années précédentes. Les prédications du matin ont été plus suivies ; aux exercices du soir, on a vu la foule toujours croissante malgré les chaleurs accablantes de la semaine et les orages qui semblaient devoir paralyser l'empressement des fidèles. La communion générale a été plus nombreuse, les témoignages de confiance donnés à Marie ont été aussi plus multipliés. En instituant ces pieux exercices on a donc répondu à un véritable besoin de la bonne population cadurcienne.

Aussi, nous l'espérons, les fidèles n'oublieront pas d'assister à la messe, qui se dit à N.-D. le premier samedi de chaque mois, pour tous ceux qui participent au pèlerinage. Espérons que M. le Curé de N.-D. s'efforcera de donner la dernière organisation à cette œuvre, si heureusement commencée. Elle sera complétée par l'érection prochaine du beau Sanctuaire depuis longtemps projeté et qui sera comme le grand *ex voto*, offert par la ville de Cahors à Notre-Dame des voyageurs. A. L.

NOTRE-DAME-DE-L'ILE.

Le mois de septembre ramène, chaque année, au sanctuaire vénéré de Notre-Dame-de-l'île, la splendeur toujours imposante de ses fêtes et de son touchant Pèlerinage. — Pendant les autres mois de l'année, à l'exception pourtant du mois de Mai, cette Eglise, qui se repose gracieusement dans son site solitaire, mélancolique et doux, ne voit arriver que de rares Pèlerins, lorsque, de loin en loin, quelques prêtres, vont y célébrer le Saint Sacrifice. Au mois de septembre, tout y prend un nouvel aspect. C'est pour ce lieu béni la saison des beaux jours ; tout y respire alors le mouvement et la vie, avec la manifestation éclatante du sentiment religieux.

Pendant l'octave de la Nativité de la Ste-Vierge (du 8 au 15 septembre), il y a comme un souffle divin qui passe sur la paroisse de Luzech et les paroisses environnantes, pour ranimer les âmes croyantes et les attirer aux solennels exercices de Notre-Dame-de-l'île. Les chemins, qui parcourent en tout sens la riant et pittoresque presqu'île de Luzech, voient arriver, chaque matin, les pieuses caravanes des Pèlerins. La foule se presse alors sous les voûtes du Sanctuaire de Marie, ou sous les beaux ombrages qui l'entourent. Ce n'est pas ici l'agitation bruyante des fêtes profanes. On n'y trouve que l'empressement religieux, et le recueillement de la prière, une animation sereine et cette douce joie que le Christianisme inspire.

Le prédicateur du Pèlerinage a été, cette année, le père Luscan, missionnaire de la maison du Calvaire de Toulouse. Il prêchait deux fois, chaque matin. A 8 heures, c'était une instruction familière, ou la méditation, sur un point de la morale Evangélique. A dix heures et demie, après l'Evangile de la dernière messe, on entendait un sermon plus relevé et plus solennel.

Le prédicateur, déjà formé par l'expérience de quelques années, possède à un degré assez élevé le don et l'art de l'éloquence. Sa parole sonore, accentuée, persuasive, plaît et captive. Il a le talent, plus rare qu'on ne pense, de se mettre à la portée de son auditoire. Pour être compris de la grande majorité de ceux qui l'écoutaient, il ne devait pas s'élever dans les hautes sphères de l'éloquence. Ses instructions étaient substantielles, bien raisonnées, pratiques, claires et attachantes. A l'exposition des vérités dogmatiques et morales, il ajoutait fréquemment et à propos des traits historiques, pour tenir les esprits en éveil. Il a su ainsi à la fois instruire, intéresser et impressionner ses auditeurs. Sa prédication paraît avoir porté d'heureux fruits de grâce et de salut.

Les prêtres du canton de Luzech et des paroisses limitrophes ont prêté à ce Pèlerinage leur concours empressé en invitant les fidèles à visiter le Sanctuaire de Marie, et en s'y rendant eux-mêmes pour prendre part aux exercices. Depuis 6 heures du matin jusqu'à 11 heures, les messes se succédaient aux trois autels de l'Eglise.

Les religieuses de Luzech et les jeunes filles qu'elles ont formées animaient de temps en temps ces exercices par l'harmonie des cantiques et des hymnes sacrés. Une voix mâle, retentissante et majestueuse venait parfois se mêler à leurs chants : c'était celle du prédicateur, qui paraît être fort habile dans la musique religieuse.

L'affluence des fidèles a été, cette année, très considérable. A certains jours, pendant les exercices les plus solennels, la vaste enceinte de l'Eglise, avec sa nef et ses bas-côtés, était insuffisante pour contenir la foule. D'après le travail des confesseurs et le nombre des communions, le Pèlerinage de 1867 a égalé, si non dépassé, ceux des années les plus brillantes.

Sous l'intelligente et pieuse impulsion de M. l'abbé Bessières, curé de Luzech, ce Pèlerinage est, depuis quelques années, dans une large voie de splendeur et de progrès. Ces exercices produisent un bien incontestable dans notre contrée. Les devoirs d'un Pèlerinage, sérieusement et pieusement remplis, réveillent naturellement et fortifient la foi ; ils laissent des impressions plus fortes et plus durables que les exercices ordinaires de la piété chrétienne. En épanchant leurs sentiments au pied des autels de Marie, en admirant les vertus de ce parfait modèle, qui a été sur la terre l'Evangile en action, les âmes pures ne peuvent manquer d'y recevoir, à des degrés divers, les dons précieux de la grâce, qui leur aideront à parcourir avec courage les âpres sentiers du pèlerinage de la vie. Ad. G. ... Le 16 septembre 1867.

On nous écrit de Vayrac :

Le beau temps qui est si favorable aux récoltes d'été ne l'est pas moins à la venue et à la préparation des récoltes fourragères ; les trèfles, les luzernes, les regains, ont merveilleusement poussé par ces derniers beaux jours auxquels est venue se joindre une pluie d'autant plus bienfaisante qu'elle était fine et de courte durée.

La bonne préparation et la rentrée des récoltes fourragères accusent un rendement supérieur en qualité et en quantité au produit fourragers de l'an dernier.

Les raves, qui sont un accessoire pour ainsi dire indispensable à la nourriture du bétail de notre vallée se montrent présentement d'une végétation de toute beauté.

Avec le favorable concours de la bonne réussite de toute espèce de récoltes fourragères, les jeunes bœufs et les bœufs de travail ont augmenté leurs prix ainsi que l'accuse la tenue de la foire de Vayrac, 17, et celles tenues dans le rayon depuis une quinzaine de jours.

Les chaleurs de l'été faisaient peser un doute sur la certitude d'une bonne récolte en raisins.

Ce dernier se présentait sous d'assez mauvais aspects. Des grains petits ou étioles garnissaient en partie la grappe ou bien l'oïdium la menaçait complètement.

Mais, par suite des effets de la température, le raisin s'est développé, le grain est devenu plus uniforme et l'oïdium n'a laissé que de rares traces.

Cependant la récolte en vendange laissera à désirer, et dans les communes qui nous avoisinent où la cueillette est ouverte, on a la certitude d'un produit d'année médiocre, et le prix qui peut servir de base à la valeur des vendanges de la localité est le prix provenant de la vente aux enchères de la vendange du Bureau de bienfaisance de la commune de Bétaille, s'élevant à 18 fr. la charge de 150 kilogrammes.

On nous écrit de Bretenoux :

Le dimanche 8 septembre dernier, le nommé Canet, du village de Genevrier, commune de Comiac, partit vers une heure de l'après-midi pour aller couper de l'herbe au bois du Suc. La nuit étant venue, la femme Canet, connaissant les dangers que présentait ce bois, eut la triste appréhension qu'un malheur était arrivé à son mari ; elle en fit part à plusieurs cultivateurs de l'endroit, qui allèrent aussitôt à la recherche de leur camarade. Arrivés au bois, ils aperçurent au bord d'un rocher une faucille et un sac. Le malheureux Canet s'étant trop approché du précipice, était tombé d'une hauteur de 30 mètres au fond d'un ravin où son cadavre fut retrouvé.

Un agriculteur croit avoir trouvé le moyen de préserver les pommes de terre de la maladie. Au moment de la plantation, il les lave avec de l'eau chlorurée et les laisse ensuite sécher au soleil. Depuis trois ans qu'il emploie ce remède préventif, il assure n'avoir récolté que des pommes de terre saines.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE CAHORS.

Audience du 20 septembre 1867.

- 4 Charretiers condamnés à 6 fr. d'amende pour s'être endormis sur leurs charrettes.
- 2 Charretiers condamnés à 6 fr. pour défaut d'éclairage.
- 1 Voyageur à 1 fr. pour défaut d'éclairage à une voiture particulière.
- 5 Jeunes gens à 2 fr. pour charivari (bruit nocturne) les pères responsables.
- 5 Individus à 41 fr. pour bruit et tapage nocturne.
- 2 Individus à 15 fr. et 5 jours de prison pour le même motif (récidive).
- 3 Individus à 2 fr. pour le même motif, (circonstances atténuantes.)
- 1 Boucher à 2 fr. pour embarras de la voie publique à Cahors.
- 1 Revendeuse à 5 fr. et 3 jours de prison, pour achat sur les routes (récidive.)
- 4 femme à 6 fr. pour vol de raisins dans une vigne (sans sac ni panier.)

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 18 7bre Delheil (Julie), à Lacapelle.
- 49 — Charles (Marie), faubourg Labarre.
- 20 — Layton (Louise-Cécile), rue Darnis.
- 20 — Brit (Félix), rue Fondue-Haute.
- 20 — Marqués (Lucie-Elise), faub. Labarre.

Décès.

- 18 7bre Enfants du sexe féminin, présenté sans vie des époux Filtrude et Dupin.
  - 49 — Delpech (Anne), 75 ans, rue Florens.
  - 49 — Desprat (Hippolyte-Gaston), 41 mois, rue des Soubirons.
  - 20 — Pradaire (Jenny), 14 mois, rue Rempart.
  - 20 — Minhot (Anne), 62 ans, place St-Maurice.
  - 20 — Cambrouse (Françoise), 10 mois, faubourg Labarre.
  - 20 — Rouch (Marie-Marguerite), 2 ans, rue du Portail-au-Vent.
- Pour la chronique locale A. Layton.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 69, Paris.

Sommaire du 14 septembre 1867.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Voyage de S. Exc. le ministre de la marine à Rochefort et à l'île d'Aix. — Paillettes et voiles blancs nouvelle, par M. Jules de Wailly. — Vienne et les Autrichiens (fin). — Exposition universelle de 1867 : Joaillerie, Orfèvrerie, Froment-Meurice; la rue de France; le marchand de fruits algérien. — Les Colonies françaises (fin). — Les machines fixes. — Explosion d'une poudrière au camp de Châlons. — Incendie de la chapelle du Rosaire, à Venise. — Gazette du Palais. — Bibliographie : Les Discours du Trône. — Etablissement des falaises de la Hève. — Ch. Baudelaire. Gravures : Exposition universelle : Galerie du Mobilier; les Colonies françaises. — Expériences faites en rade de l'île d'Aix sur la nouvelle artillerie de la flotte (3 grav.). — La grande place de Mexico le jour de l'arrivée de B. Juarez. — Exposition universelle : Orfèvrerie, Joaillerie (3 grav.); — le marchand de fruits algérien; — les produits de St-Gobain. — Explosion d'une poudrière au camp de Châlons. — Venise : Aspect de la chapelle du Rosaire, après l'incendie. — Charles Baudelaire. — Nouvel aspect des falaises de Ste-Adresse. — Echecs. — Rébus.

Départements.

Les journaux de Périgueux annoncent la

pour quelques vignobles, l'œuvre destructive de la gelée. Saint-Yvonie a eu particulièrement beaucoup à souffrir de ce fléau. On ne vendangera pas avant un mois.

Selon toutes prévisions, la qualité du vin sera supérieure à celle de 1866, mais le rendement inférieur.

Voici le cours actuel des vins d'Auvergne :

Auvergne nouveau, de 3 fr. 50 à 4 fr. le pot de 15 litres, selon qualité.

Les vins vieux se font rares et se vendent de 6 fr. à 6 fr. 50.

Il y a actuellement un grand calme dans les affaires et beaucoup de vins tournent.

Il s'est vendu des eaux-de-vie de marc pur, franc de goût, à raison de 65 fr. l'hectolitre nu, force de 52 degrés.

CHATEAUNEUF-CALCERNIER (Vaucluse) 16 septembre. — Les raisins ne sont pas très-abondants; mais ils sont très-beaux. On attend beaucoup pour la qualité. Nous n'avons pas eu de pluies depuis le commencement d'août.

La vendange va commencer dans sept ou huit jours, par un beau temps.

FITOU (Aude), 16 septembre. — Nous sommes en pleines vendanges. Les résultats obtenus jusqu'ici sont fort peu satisfaisants.

L'an dernier, la récolte fut bien triste; elle le sera bien plus encore celle-ci. A peine ose-t-on dire si l'on aura une demi-récolte ordinaire.

On entend de toute part les propriétaires se plaindre de telle ou telle propriété qui a bien moins donné qu'ils l'espéraient.

Si le temps restait tel qu'il est au beau, nous aurions assurément de bien meilleures qualités que l'année dernière.

NANTES, 16 septembre. — Le temps est à souhait pour la maturité du raisin : un soleil alternant avec un ciel couvert et orageux, des ondées chaudes parfois, voilà notre température depuis quinze jours.

La qualité du vin qu'on va faire est donc assurée, puisque nos vendanges vont commencer incessamment, c'est-à-dire d'ici huit jours, pour les muscadets; aussitôt après, on coupera les gros plants. Nous atteindrons alors les derniers jours de septembre.

Un fait étrange se passe ici; c'est le manque absolu d'affaires en vins sur souche, cela est tout à fait anormal pour notre localité. Le défaut d'ordres de l'extérieur, les pertes qu'ont faites les spéculateurs qui, l'année dernière à pareille époque, achetèrent des vins de 1866, expliquent cet état de choses.

PULIGNY (Côte-d'Or), 16 septembre. — Depuis quelques temps, la vigne a fait des progrès étonnants, à tel point qu'on pense vendanger, à Chassagne, le 23 courant, et peut-être n'attendra-t-on pas ce jour-là pour commencer.

Si le beau temps continue et qu'on laisse bien mûrir le raisin, nous atteindrons probablement une qualité qui, d'après l'avis de plusieurs personnes compétentes, pourrait être comparée à 1865, et chacun sait ce qu'étaient ces produits-là dans la Côte-d'Or.

Quant à la quantité, on n'en parle que d'une façon non satisfaisante, car la gelée a frappé sur certains climats, tandis que d'autres ont été complètement épargnés. Ainsi j'estime qu'en moyenne on aura beaucoup de peine à atteindre moitié de la récolte 1866.

Les affaires pour les vins 1866 ont eu beaucoup d'entrain depuis environ deux mois, à tel point que, dans nos environs, on va presque vendanger caves vides.

ROULLAC (Charente), 17 septembre. — Le temps est favorable à la vigne. La chaleur a grillé quelques raisins; mais la qualité du vin y gagnera. Nous espérons toujours une bonne demi-récolte.

Les vendanges ne commenceront qu'à la fin du mois.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde), 17 septembre. — Sa situation des vignes dans toute la Gironde laisse immensément à désirer. Il faut compter, dans les quartiers les mieux traités, à peine sur moitié d'une petite moyenne; mais combien peu arriveront à ce chiffre. La grêle, celle du 25 juillet surtout, a enlevé non-seulement la totalité de la récolte pendant dans un très-grand nombre de communes; mais la vigne a été si cruellement massacrée, c'est le mot, que la taille sera impossible, même sur l'œil de la base. Depuis cette fatale journée, nombreux vignobles, épargnés ce jour-là, ont été gravement atteints par ce terrible fléau. Depuis plus de huit jours, on vendange forcément, et bien que la maturité soit loin d'être complète, dans une foule de localités plus ou moins grêlées, c'est le seul moyen de sauver quelque chose, et Dieu sait ce que l'on sauvera.

Si je suis bien renseigné, et je crois l'être, le Midi est encore plus mal traité que la Gironde. Aussi, tout porte à penser que la campagne s'ouvrira par des prix très-élevés.

Les 66, dans les palus de Libourne, s'enlèvent facilement aujourd'hui si mauvais qu'ils soient, à 300 francs le tonneau de 912 litres.

SAINT-EMILION (Gironde), 16 septembre. — On espère que la récolte pendant donnera de bon vin; mais la quantité laisse beaucoup à désirer.

SAINT-PÉRAY (Ardèche), 17 septembre. — La vigne est dans un état désespérant; la maladie a tellement fait de progrès, qu'il ne reste, pour ainsi dire, rien sur les souches. On regarde cette récolte comme nulle.

Le peu de vin que l'on fera sera bon; le temps est très-chaud.

VILLEVAÏRAC (Hérault), 17 septembre. — Nous sommes en pleine vendange; elle se fait par un beau temps. Nous aurons une récolte passable.

La qualité sera meilleure que celle de 1866, car la maturité s'est généralement bien accomplie.

Le prix des vins n'est pas encore fixé.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris; l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris.

mort de M. Girard de Villesaison, préfet de la Dordogne.

**On lit dans la France :**  
M. Paulin Limayrac vient d'être éprouvé dans ses affections de famille. Son beau-père, M. Rendu, est mort avant-hier à Passy, dans un âge avancé. M. Rendu était entouré de l'estime publique, et il se consacrait, tout entier, depuis longues années, à des œuvres de charité. Le deuil qui frappe M. Paulin Limayrac sera vivement senti dans la presse, où l'honorable rédacteur en chef du *Constitutionnel* compte tant de sympathies.

Nous lisons dans le *Journal du Tarn* :  
Les vendanges sont commencées dans la commune d'Albi et les communes environnantes. Elles ne tarderont pas à être générales dans le département. Mais le temps pluvieux actuel ne les favorise pas. Ajoutons que l'année ne sera pas rémunératrice pour les propriétaires de vignobles. Là où est passée la grêle, deux fois en certains endroits, vendanges sont faites ou à peu près. Ailleurs, c'est l'oidium qui a fait des ravages, attaquant même des cépages qui lui avaient résisté jusqu'ici en réduisant de beaucoup les récoltes espérées. En somme, l'année 1867 sera, dans nos contrées comme ailleurs, bien au-dessous de la moyenne; le prix élevé qu'a atteint le vin prouve que les prévisions à cet égard sont unanimes. Comme compensation, on s'attend à une bonne qualité, du moins en général.

**Faits Divers.**

Berezowski est arrivé dans la matinée du 11 au bague de Toulon.  
Il faisait partie d'un groupe de condamnés parmi lesquels se trouvaient plusieurs récidivistes, venant tous des prisons de Paris.  
A peine arrivé, Berezowski a été conduit au vestiaire; là il a échangé les vêtements gris et jaunes de la prison cellulaire contre la veste rouge du forçat et le bonnet vert du condamné à perpétuité.  
A midi on l'a amené aux forges du bague pour lui river aux pieds la chaîne de l'infamie. Berezowski s'est présenté avec ses compagnons de route; il avait les pieds rouges, gonflés, luisants et douloureux.  
Le polonais a été appelé un des premiers au ferrement.  
Il s'est avancé froid et impassible, sans prêter la moindre attention aux regards de quel-

ques militaires de service qu'avaient attirés les préparatifs de cette triste opération.  
Un des forgerons lui a passé à la cheville du pied gauche un gros anneau de fer (*manille*) sur lequel se rive la chaîne.

Puis Berezowski s'est placé à cheval sur une traverse le long de laquelle il s'est ensuite allongé à plat ventre; il a relevé le pied gauche, l'a appuyé sur le côté d'une enclume. Quelques coups de marteau ont retenti dans la forge, et la chaîne était clouée à perpétuité.  
Le nouveau forçat s'est relevé; un garde-chiourme lui a fait signe d'attendre dans un coin que ses compagnons de captivité eussent été ferrés.

Berezowski s'est dirigé vers un angle de la forge, en soutenant dans sa main gauche le bout de la chaîne qu'il traînait avec lui.  
Sa figure réfléchie et intelligente était alors un peu pâle. Son bonnet vert laissait voir des cheveux ras et coupés en escalier, c'est-à-dire des plaques alternatives de cheveux ras et de cuir chevelu; malgré tout cet appareil qui, joint au costume, est peu fait pour flatter, Berezowski n'avait pas cet air abruti que l'on rencontre chez les autres condamnés dès qu'ils ont revêtu la livrée des travaux forcés.  
Les regards qu'il jetait de temps en temps étaient profonds et pleins de douceur.

Sa blessure à la main gauche est complètement guérie. Il reste au pouce une profonde cicatrice par où sont sorties quelques esquilles de la phalange; l'index, qui avait été si largement dilacéré, ne présente plus qu'une longue cicatrice; les mouvements sont parfaitement conservés dans le doigt.

A une personne qui ignorait les circonstances de l'attentat et lui demandait s'il avait eu des panaris aux deux doigts blessés, il répondit, en s'exprimant avec difficulté :

C'est le pistolet... On m'a soigné avec de l'eau froide. En trois semaines, j'ai été guéri.

En somme, Berezowski est resté impassible pendant tout le temps que les dix autres condamnés ont mis à se faire *ferrer*.

Il ne parlait à aucun d'eux, tandis que ceux-ci accueillaient l'arrivée d'un des leurs au banc du ferrement par des plaisanteries d'un goût fort douteux.

Energie ferme et tenace, profonde conviction, telle est l'expression de la physionomie du nouveau forçat.

Il ne sera enchaîné avec aucun autre forçat comme le vent la règle.

Il va rester dans une salle de condamnés, attaché au *ramas*, tringle de fer située au bas du lit de camp des forçats et le long de laquelle

on passe le soir les chaînes de chacun d'eux.  
Il est destiné, paraît-il, à partir dans un mois pour la Nouvelle-Calédonie, sur le vaisseau le *Fleurus*.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une combinaison de primes fort ingénieuse, imaginée par un des grands journaux politiques de Paris, l'*Étendard*.

Cette combinaison, résumée dans l'annonce de notre numéro de ce jour, obtient un très grand et très légitime succès. Voici en quels termes la *Petite Presse* l'appreciait avant-hier :

**TROIS JOURNAUX  
POUR LE PRIX D'UN SEUL**

Un article inséré en tête de l'*Étendard* d'hier soir fait part au public d'une combinaison dans laquelle la *Petite Presse* entre pour une notable part. Il est donc tout naturel que nous en donnions connaissance à nos propres lecteurs, afin de les mettre à même d'en faire leur profit s'ils le jugent à propos.

L'*Étendard*, un organe nouveau dans la presse, mais auquel l'étendue, la sûreté, la fraîcheur de ses informations, l'excellence de sa rédaction, le rôle important qu'il joue dans le monde politique, et maint autre mérites qu'il serait trop long de détailler, ont fait tout de suite une grande place et un grand nom, l'*Étendard*, disons-nous, désireux d'accroître dans des proportions considérables le chiffre, déjà imposant, de ses abonnés, s'est décidé à faire jouir le public d'avantages inouïs de bon marché.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'attrait d'une combinaison dont les avantages ressortent de la simple lecture de l'annonce qui précède, puisque pour une dépense égale à celle d'une seule feuille politique quotidienne, on reçoit :

- UN JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN;
- UN JOURNAL LITTÉRAIRE QUOTIDIEN;
- UN JOURNAL ILLUSTRÉ HEBDOMADAIRE.

**CONVERSION**

**DES DETTES PASSIVES D'ESPAGNE**

MM. Edw<sup>d</sup> BLOUNT et C<sup>e</sup>, banquiers, 3, rue de la Paix, à Paris, et

M. MHEITSCH LUTSCHER et C<sup>e</sup>, banquiers, 20, rue Lepelletier, à Paris,

Chargés de la conversion par le Gouvernement Espagnol, rappellent aux porteurs des titres de la Dette passive de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe intérieure, de la 2<sup>e</sup> classe extérieure, et de la Dette différée de 1831, que le délai pour la conversion avec bonification du semestre d'intérêt du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1867, EXPIRE LE 24 SEPTEMBRE COURANT.

La Chasse illustrée, tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître chez MM. Firmin Didot, 56, rue Jacob, à Paris. Cette publication hebdomadaire,

du même format que l'*Illustration* ou la *Mode illustrée*, est destinée aux chasseurs ainsi qu'aux pêcheurs. — Par sa rédaction confiée aux meilleurs écrivains, par le nombre et la perfection de ses gravures exécutées d'après les dessins d'artistes distingués, par ses renseignements, utiles ses recits saisis-aouts, par ses excellents conseils pour l'acclimatation et la pisciculture, enfin surtout par la modicité de son prix (20 francs par an pour 52 numéros, ou 5 francs par trimestre), ce journal s'adresse à tous ceux qui aiment les plaisirs des champs, quel que soit le rang de la société auquel ils appartiennent. Un numéro est envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande, par lettre affranchie, à l'Administration.

**PRIMES SANS PRÉCÉDENT  
TROIS JOURNAUX  
POUR LE PRIX D'UN SEUL**

46 fr. 50 c. par trimestre, ou par an 66 fr.

1<sup>o</sup> L'*ÉTENDARD*. Le plus complet et le mieux informé des grands journaux politiques de Paris, paraissant tous les soirs, à quatre heures;

2<sup>o</sup> LE *MONDE ILLUSTRÉ*. Revue hebdomadaire (11<sup>e</sup> année) tirant à 36,000 exemplaires, la plus estimée de Paris, remarquable par sa rédaction, le fini, le nombre et l'actualité de ses dessins, paraissant le samedi;

3<sup>o</sup> LA *PETITE PRESSE*. Journal littéraire quotidien, paraissant à 4 heures, très-attractif, bien imprimé, tirant à 120,000 exemplaires, qui publie actuellement le roman populaire.

Les Blancs et les Bleus ou les Prussiens sur le Rhin par Alexandre Dumas

Les abonnements sont reçus en espèces, mandats-poste ou à vue, à la direction de l'*Étendard*, rue des Vieux-Augustins, 8.

Nota. — Pour frais de poste ou de distribution des deux primes, les abonnés des départements n'ont à ajouter au mandat que 1 fr. par mois. Ce supplément n'est que de 50 centimes par mois pour les abonnés de Paris.

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

**L'AVENIR NATIONAL**

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la *Presse*.

Même prix dans les Départements et à Paris :

- Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)
- Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)
- Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)
- Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'*Avenir national* se vend dans les gares de ch. de fer

**Annonces légales.**

Le plan parcellaire des terrains à occupés par le chemin vicinal ordinaire de 1<sup>re</sup> classe de Cuzance à la route impériale n<sup>o</sup> 20, a été déposé le 19 septembre à la mairie de Cuzance où l'on peut en prendre connaissance pendant huit jours.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou.

**POSTE AUX CHEVAUX**

M. ANDRAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, *Poste aux chevaux, Galerie Audouy*, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

**MARBRERIE ITALIENNE  
DE SECONDO PASQUINO**

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

CONFECTION DE PARIS

**HABILLEMENTS TOUS FAITS  
ET SUR MESURE**

**MAISON GREIL**

CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

**PHOSPHO-GUANO**

GALLET LEFEVRE ET C<sup>e</sup>, à Paris et au Havre.

VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS,

A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPÔTS DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, MM. Th. Cabannes, à Gourdon; J. Cangardel fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.

ERRATUM : C'est par erreur que dans l'insertion du n<sup>o</sup> du 31 août, nous avons indiqué le prix du Phospho-Guano à 20 fr. 50 les 100 kilogr. C'est 29 fr. 50 qu'il faut lire.

**L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES**

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 432 pages, orné de figures, l'édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5fr.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!! GUÉRISON prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqures, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

**PHARMACIE LACOMBE  
DULAC SUCESSEUR**

SUR LES FOSSÉS  
A CAHORS

**CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS**

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.  
PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.

**Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise**

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

**TBLEAU DES DISTANCES**

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.  
PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

**LUBIN**

COIFFEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, A CAHORS,

MAISON CELSE.

Vieil adage applicable à la maison Lubin :

Le ciseau d'Atropos fait frémir la nature, Mais celui de Lubin embellit la figure.

Changement de Magasin pour cause d'agrandissement et d'embellissement. Superbe salon pour la taille des cheveux. (Ne s'oubliez pas, S. V. P., le fait est exact !.....)

Avis aux Dames et aux Messieurs :

Voulez-vous être bien coiffés? suavement parfumés? gracieusement cravatés? poussez une pointe chez moi!.....

**VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ**

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

**SERVICE**

DE CAHORS

Départ de Cahors : 11 h. du soir.



A ASSIER.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

**A LOUER**

Trois Appartements : Deux de 3 pièces chacun, et un de 6, et un Magasin, rue du Portail-au-Vent.

S'adresser au café Bousquet, à M. Moncoulier qui en est le propriétaire.

**Avis au commerce de Vins.**

Monsieur PIERSON, courtier-commissionnaire en liquides, offre ses services, soit pour vendre à la commission, soit pour prendre en consignation, et fait des avances en espèces sur vins et eaux-de-vie. — S'adresser, 48, rue des Ecoles, Paris, à M. PIERSON Eugène.

**A LOUER**

1 UN APPARTEMENT

AU 2<sup>e</sup> ETAGE

2<sup>o</sup> UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GULHOU

**A LOUER**

A LUZECH

LE CAFÉ DE FRANCE

Situé au centre de la place, se composant de 5 grandes pièces. S'adresser à M. Bessières qui en est le propriétaire.

**NÉVRALGIES**

GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DU D<sup>r</sup> CRONIER CHEZ TOUS LES PHARMACIENS



MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAMAUSSOIS 1 fr. 50 le flacon

A Cahors, Pharmacie centrale, VIREL.

Trois mois 16 fr.

**LE TEMPS**

Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEEFTZER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU